



Dans quel delai un locataire peut contester un devis de travaux apres un etat des lieux de sortie

Par **ZAZETTE**, le **05/04/2020** à **10:24**

Bonjour,

Après un état des lieux de sortie par un huissier constatant diverses dégradations, le bailleur a envoyé un courrier en recommandé avec un devis effectué par une entreprise avec un montant supérieur.

Après 2 mois aucune contestation du locataire. Quel délai a le locataire pour contester ?

Au bout de 3 mois, le locataire a fait appel à un avocat sans lui avoir indiqué les travaux effectués. A-t-il le droit ?

Merci pour votre réponse.

Par **janus2fr**, le **05/04/2020** à **11:14**

Bonjour,

Tout ceci n'est pas clair...

[quote]

avec un devis effectué par une entreprise avec un montant supérieur.

[/quote]

Vous dites "avec un montant supérieur" mais supérieur à quoi ???

[quote]

Quel délai a le locataire pour contester ?

[/quote]

On ne comprend pas bien où vous en êtes exactement.

Avez-vous retenu le montant de ce devis sur le dépôt de garantie du locataire ? Le dépôt de

garantie suffit-il ou le locataire doit-il payer un supplément ?

Sinon, en la matière, le délai de prescription est de 3 ans...

[quote]

Au bout de 3 mois, le locataire a fait appel a un avocat sans lui avoir indique les travaux a effectués. A t il le droit ?

[/quote]

Vous ne précisez pas pourquoi le locataire a fait appel à un avocat, comment alors vous répondre ?

Par **ZAZETTE**, le **05/04/2020** à **21:44**

Merci pour vos reponses.

Le bailleur ne voulait pas tenter une procédure contre le locataire pour le règlement des travaux.

Il pensait garder le montant du dépôt de garantie en compensation d'une partie du montant des travaux.

L'avocat du locataire a demandé le remboursement du dépôt de garantie.

Le bailleur va adresser en RAR un courrier avec tous les justificatifs (état des lieux de sortie, devis accompagné d'un courrier. Doit-il exiger le règlement du montant du devis ou le bailleur peut-il demander un accord à l'amiable pour éviter une procédure.

Merci pour votre réponse

Dans